

MOTIP Industrial Chain Grease

N° comm. : 090205, 290205

Fiche Technique



Lubrifiez les transmissions à chaîne qui sont soumises à des charges lourdes avec la graisse pour chaînes industrielles MOTIP Industrial Chain Grease. La graisse pour chaînes industrielles peut être traitée comme de l'huile, avec les propriétés de la graisse.

Qualité & propriétés

- À traiter comme de l'huile, avec les propriétés de la graisse
- Stabilité mécanique et thermique exceptionnelle
- Empêche l'usure et l'adhérence
- Dilatant
- Résistant à l'eau
- Bonne adhérence
- Résiste aux intempéries
- Jet directionnel
- Résistant aux acides et bases faibles

Données physiques & chimiques

- Base: Huile synthétique
- Nom de la couleur: transparent
- Odeur: Caractéristique
- Surfaces: Chaînes, transmissions entraînées par chaîne (pouvant être soumises à une charge lourde), convoyeurs
- Température de fonctionnement minimale: 10 °C
- Température de fonctionnement maximale: 25 °C
- Taux de pulvérisation: 2,9
- Pression de vapeur: 3500/20 bar
- Densité relative: 0,844 g/ml
- Stabilité de stockage: 10 y
- Contenu:
 - ◊ 500 ML
 - ◊ 200 ML

Mode d'emploi

- Avant utilisation, lisez attentivement les instructions sur l'emballage et agissez en conséquence.
- L'aérosol doit être à température ambiante.
- Meilleure température de traitement 10 à 25 °C.
- Avant utilisation, agitez l'aérosol.
- Appliquer la graisse pour chaînes industrielles en couche fine.
- Pendant la phase d'écoulement initial, lorsque l'aérosol peut réellement pénétrer dans la chaîne traitée, il a un effet moussant.
- Une lubrification optimale est obtenue après évaporation du solvant.

Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que « déchets spéciaux ».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS 200 et TRG 300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

Pour toute autre question technique, appelez notre ligne d'assistance téléphonique au +31 (0) 561 69 44 00 du lundi au jeudi de 9 h à 15 h ou le vendredi jusqu'à 12 h.

À compter du Juin 10, 2022 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.

